Numéro Octobre 2022

LOU ROUMEGAIRE LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX!



ÉDITORIAL:

La DG communique sur son « Remue-Méninge ». Sans « S » pour Solidaires Finances Publiques 31!

Factuellement, c'est vrai, on emploie le terme de « méninges » au pluriel dès lors que l'on parle de plusieurs membranes qui entourent le cerveau.

Solidaires Finances Publiques 31, après une lecture attentive du compte-rendu des ateliers des directeurs et de ses quelques 60 pages, préfère mettre le terme au singulier, on s'en explique.



Bien sûr, les agent-es pouvaient, par un canal ou l'autre, apporter leur point de vue sur les thèmes imposés par la DG. A la DRFiP 31 le Directeur a essentiellement invité les cadres à l'exercice. Il savait sans doute que l'avis de l'ensemble des personnels ne servirait au final à rien. Preuve de prudence aussi parce qu'il se doutait bien que faire plus large aurait sans doute conduit à manifester nos revendications.

Bien sûr, les différents ateliers font émerger des convergences et des divergences... des seuls cadres supérieurs invités aux ateliers conclusifs... Et quelques idées qui tombent sous le coup de l'évidence et de la rectification d'erreurs passées. Mais les grandes lignes que ressort la DG sont toutes celles sur lesquelles on aurait pu parier dès le début de l'exercice...

Voilà pourquoi Solidaires Finances Publiques 31 ne met pas de S à « Méninge ». Parce que cet exercice de préparation des esprits aux futures réformes relève exclusivement de la « Pensée Unique » qui lamine la DGFiP.

Les futures réformes : 1^{er} épisode, les « lignes stratégiques »

Nous allons développer dans les pages qui suivent notre analyse d'une partie de ce document, différent de la synthèse sur Ulysse. En la forme, le mode de consultation ressemble à s'y méprendre à la méthode Macron avec son Conseil National de la Refondation, celui qui emprunte honteusement le sigle du seul CNR qui vaille dans notre histoire sociale, celui du Conseil National de la Résistance.

Tout çà pour dire que la Direction Générale et son aréopage savaient parfaitement où ils voulaient aller après l'épisode NRP et se sont contentés de prendre le pouls d'une partie de la population administrative, pour arriver aux conclusions déjà écrites.

Les grands titres de la « feuille de route stratégique » qui doit aboutir au prochain Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) sont explicites : « … A partir de 2023, un nouveau cycle de réformes doit s'engager, selon un axe nouveau, celui de la modernisation de l'exercice des missions de la DGFiP… ». Dès cette introduction il y a de quoi commencer à flipper!

La suite prêterait presque à sourire pour son ridicule si elle ne prédisait pas de nouvelles catastrophes : « ... certaines thématiques paraissent aujourd'hui suffisamment consensuelles ou porteuses pour qu'on puisse envisager de leur donner une place au sein des futures lignes stratégiques, d'autant plus qu'elles sont en résonance (avec deux n dans le texte original ce qui est une faute !) avec les priorités assignées à nos ministres par la Première ministre... ». C'est ce que nous disons dans l'Éditorial en deux mots « Pensée Unique », il faut y ajouter une expression « foutage de gueule ».

Quant aux fameuses « lignes stratégiques » elles ont pour nom : « transformation numérique, personnalisation de la politique de ressources humaines, développement des centres de traitement, refonte des outils informatiques, modernisation de l'organisation des structures.... ». Que du bonheur!

ROUMEGAIRE Les 5 « sujets stratégiques »

JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX! Le « Remue-Méninge », dans sa version ateliers des directeurs, était structuré en 5 « sujets stratégiques » et 10 « réflexions thématiques ». Nous balayons ici l'essentiel des 5 sujets parce qu'on ne peut pas, en quelques pages, entrer dans le détail. Nous y reviendrons plus tard dans des numéros spéciaux portant sur diverses missions.

Le « sujet stratégique » A : « cœur de mission versus croissance externe »

Vous aurez noté la sémantique de « croissance externe », empruntée au secteur privé. Comme si, en matière de service public, le but était de faire des « fusions-acquisitions » plutôt que de rendre le bon et juste service. D'ailleurs, vous n'entendrez peut-être jamais employer ce terme parce que, nous citons : « Le terme « croissance externe » est jugé comme trop



agressif, ... les participants lui préfèrent le terme « d'ouverture bienveillante ». Si vous rencontrez des Douaniers dites-leur que c'est avec une « ouverture bienveillante » qu'on va leur piquer une partie des nos dirigeants ou s'ils se sentiront agressés...

Deux objectifs ressortent de la réflexion : « ... qualité du service public et ... maîtrise des dépenses publiques... » qui passent forcément par « ... poursuivre ses efforts de transformation, de réorganisation et de rationalisation... ».

Nous partageons bien entendu l'objectif de qualité du service public, pour lequel nous nous battons au quotidien, mais nous n'ayons pas les mêmes moyens d'y parvenir! Pour eux, cela passe en priorité par « la révolution numérique» et cela vaut pour outils, méthodes, métiers, RH, comme pour relation aux usagers. Rien de nouveau en enfer! Si ce n'est le paradoxe dans le même texte quelques lignes plus loin : « ... il faut de fait rester dans le qualitatif (intérêt pour nos agents) et ne pas être « l'usine » ou « l'automatisation » des autres... »!

Quant à la maîtrise des dépenses publiques, que nos dirigeants fonctionnaires nous permettent de leur rappeler que c'est une prérogative politique et non administrative, celle-ci n'ayant qu'à l'exécuter.

Sur les grandes lignes l'atelier souhaite une « analyse préalable des missions » dont nous partageons l'intérêt. Mais que ne l'ont-ils faite avant les précédentes réformes? Cela nous conforte dans la certitude que celles-ci étaient avant tout idéologiques et dénuées de toute sérieuse analyse préalable.

Et puis il faudrait « consolider nos cœurs de mission » parce que « ... des fragilités ont été examinées : liées au « turn-over » des équipes, à la nécessaire expertise technique exigée... » C'est curieux, quand Solidaires Finances Publiques 31, et d'autres, relèvent ces évidences en CTL, on nous taxe d'exagération!

Sinon, les propositions d'élargissement des missions portent sur l'action économique, le versement des aides sauf sociales (ça ils en ont peur), l'accroissement des offres de services aux collectivités locales et des extensions de mutualisation (de données, d'infrastructures,...).

Et puis sont « évoquées » des abandons de missions, nous citons: « ... quelques pistes ont été avancées, notamment autour des activités bancaires ou encore du missions. A voir s'ils apprécieront la grande bonté de fichier immobilier... ». D'autres sont listées par la suite, mais on sent bien que c'est « à la marge » et sans consensus. Il est manifestement plus large sur le fichier immobilier, posé dans plusieurs ateliers comme une mission clairement « externalisable ». Solidaires **Finances Publiques** 31 récemment https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/3 05-cr-audience-de-rentree-20092022.html la mise en avant, dans le PLF 2023, de la mission de publicité foncière comme priorité. Si c'est pour mettre un maximum d'argent public pour développer des outils toujours plus ouverts et automatisants, inutile de dire que nous ne sommes pas d'accord.

> Nous pourrions poursuivre le décryptage mais, en forme de conclusion provisoire cette empreinte de lucidité bien que contradictoire avec le discours : « ... une fatigue des réformes est à signaler... ».



Le « sujet stratégique » B : « coopération/rapprochement avec d'autres administrations »

Là, on entre un peu plus dans le détail avec un atelier qui indique que la DGFiP doit s'appuyer sur :

- ses « points forts » (plateformes technologiques et matériels ainsi que numérique). C'est certainement vrai mais ce pourrait être des points encore plus forts si on réinternalisait toute l'informatique au sein de la DGFiP, avec recrutement par concours et formation, comme le réclame *Solidaires Finances Publiques*.

- ses compétences (recouvrement, action économique, payeur, CGF, audit et contrôle interne, lutte contre la fraude). Nous avons compris que c'était dans le cadre d'un rapprochement avec d'autres. Mais nos autres missions n'auraient-elles pas d'importance dans la chaîne ? Sans ces compétences que vaudraient les autres ?

Et l'atelier relève « ... des contraintes dont, pour les plus marquées, le mauvais fonctionnement avec la Justice ou les secrétariats généraux départementaux des préfectures... qui pourraient investir la fonction RH... ». Eh bien au moins un point d'accord, Solidaires Finances Publiques non plus ne veut pas que les préfets deviennent nos « chefs de services ». Mais nous n'avons pas le souvenir que les directeurs nous aient soutenus quand nous le disions !

Le compte-rendu d'atelier relève ensuite « ... des points de consensus dont le renforcement de la lutte contre la fraude et le recouvrement (DGFiP/URSSAF notamment)... ». Et de citer l'importance de la «coopération internationale dans la lutte contre la fraude ou la difficulté de contrôler les CIR et CII. Solidaires Finances Publiques 31 est aussi d'accord là-dessus et du coup s'étonne, au plan local, que la direction ne renouvelle pas le poste d'Idiv Expert International, et que partout, les directeurs ne soutiennent pas nos propositions fiscales et opérationnelles pour que fiscalité et contrôle fiscal soient plus justes et plus efficaces.

Le « sujet stratégique » C : « Organisation territoriale de la DGFiP »

On touche à un point très sensible d'une organisation bien malmenée par le NRP avec les concentrations de services, les suppressions de trésoreries, la démétropolisation et les centres divers et variés.



Et du coup la question posée à l'atelier est : « NRP/relocalisations : après la stabilisation, stop ou encore ? ».

Si « la nécessité d'une pause est largement partagée », les participants ont tout de même identifié des marges : « ... des missions qui pourraient être transférées notamment dans les centres de contact professionnels... la gestion des amendes à distance... le CSP fort enjeu à distance... » ET « ... resserrer le réseau en supprimant les antennes constituées dans le cadre du NRP (20 % des postes comptables sont dotés d'antennes pérennes)... ». Si notre DRFiP nous lit, qu'il soit bien certain que Solidaires Finances Publiques 31 ne laissera pas défaire

On touche à un point très sensible d'une organisation ce qui a été acquis de haute lutte en 2019, et nous bien malmenée par le NRP avec les concentrations de pensons à Saint-Gaudens, dans l'œil de son cyclone.

Ensuite, pour des gens qui veulent une pause on leur dit « Calmez-vous » et nous listons : « accroissement du pilotage du CF par les Dircofi, recentrage des PCE sur contrôle et programmation, bascule sur les SIE des RCTVA et de l'expertise, maintien de la recherche en département, PNSR « virtuels » pour les Idiv experts, question sur un SIP unique par départements C3, supra-départementalisation des Amendes ».

Compte-tenu de la « grande lessive » du NRP, l'atelier s'est ensuite questionné sur les structures et leur localisation. Rejet direct et unanime de « la fusion de petites directions départementales limitrophes» parce que « les directeurs sont très attachés à la clause de compétence générale ». Alors là, « mort de rire », parce que si Solidaires Finances Publiques est aussi attaché au maintien de toutes ces directions, nous notons que ces mêmes directeurs s'interrogent sur « l'opportunité de regrouper dans les EPCI la fonction financière », s'asseyant ainsi sur les compétences des communes !!! Pour autant ils proposent de poursuivre la supradépartementalisation « de missions fragiles ou à faible valeur ajoutée » et de « veiller à l'attractivité minimale des résidences choisies pour les relocalisations ». Ne soyez pas si timides, dites-le que vous êtes dans la panade pour gérer les centres de Mende, Charleville-Mézières ou Villefranche de Rouergue, pour ne citer que ceux-là.

LOU ROUMEGAÎRE LE JOURNAL QUI ÉGRATIGNE LES SUJETS ÉPINEUX!

Passons donc aux **mutualisations entre directions**, « déjà expérimenté et qui présente un risque d'essoufflement au fil des mutations/retraites... est préférée la recherche de mutualisations à l'échelle des anciennes régions. »

Bon, en clair une bonne partie n'en veut pas quand d'autres pensent que c'est possible sur quelques missions. Et *Solidaires Finances Publiques* le pense aussi, sur certains sujets, comme l'expertise en fiscalité internationale! Enfin, interrogations sur le niveau régional et inter-régional qui les conduit à penser que les DI on les laisse en l'état mais que les DRFiP ont une taille adaptée sur certains points. Et on retrouve là « la guerre des égos ».

Le « sujet stratégique » D : « Accélération des simplifications »

Au moins le titre a le mérite de ne pas se poser de questions : faut y aller et à fond ! Cela se traduit par : « ... L'enjeu désormais c'est d'améliorer, d'optimiser la démarche, de l'accélérer... ».

Côté usagers il faudrait « ... objectiver ce qu'est la complexité... », sachant que la plupart n'auraient que des questions simples « ... dans la sphère fiscale c'est plus de 90 % des interactions... ». et de ressortir 3 pistes « ...montée en charge de la relation téléphonique qui doit être le point de contact premier... coconstruction des processus et des textes... analyse systématique des retours usagers... ». Passons sur la coconstruction des textes pour lesquels on rappelle qu'il y a des parlementaires qui, manifestement, sont des « empêcheurs de simplifier en rond » comme le dit le texte : « ... la volonté politique manque pour imposer systématiquement une simplification... ». Quant au « téléphone roi », cela ramène à ce que nous vivons déjà depuis : « il faut

désintoxiquer l'usager de l'accueil physique ».

Côté interne il y aurait « ... un véritable sujet d'appropriation par agents des initiatives simplification qui ne doivent pas être perçues comme un moindre service ou comme une prise risque... ». Là aussi mobiliser pistes depuis la DG jusqu'à identifier l'agent pour



lourdeurs, redondances, freins... mécanismes de responsabilisation sur les processus... intégrer aux missions d'audit et de contrôle interne... ».

Ben, pour les agents méfiants, c'est clair que quand tu vois quelqu'un arriver avec un couteau dans son dos, tu as une tendance naturelle à te méfier!!!

« Sujet stratégique E : Identification, redéploiement des gains de productivité »

Nous y voilà et là ils se sont lâchés « ... Dans chaque métier, y compris dans des métiers supports, les ateliers ont identifié des gisements... ». Vous qui vous plaignez que vous n'êtes pas assez nombreux pour accomplir vos missions, vous n'y voyez sans doute pas bien, on peut encore en enlever partout !!!

Et pour ne pas entrer dans la liste à la Prévert, par mission, qui serait trop longue ici, mais que nous détaillerons dans des documents spécifiques dans les prochaines semaines, les grands points : « appliquer systématiquement les simplifications existantes... revoir les ruptures de chaîne des applications informatiques... leur faire embarquer plus de contrôles automatiques... la parcellisation liée au principe de départementalisation nuit à la productivité et à la qualité du service rendu... les contraintes pratiques de la DGFiP doivent mieux être prises en compte par les décideurs politiques et administratifs... ». Ils font feu de tout bois.

En guise de conclusion provisoire, nous ne résistons pas au plaisir de citer des passages à lire uniquement si vous êtes assis : « ... La DGFiP souffre de l'absence d'outils automatiques permettant de disposer d'une vue générale de la productivité... Or, cet aspect est essentiel à une correcte mesure... on a constaté des difficultés causées par la tendance de la DGFiP à anticiper des gains de productivité non vérifiés préalablement... »

Depuis le temps que *Solidaires Finances Publiques 31* dit que c'est idéologique, comptable et sans justification, ils le reconnaissent eux-mêmes, mais que feront-ils pour les 850 suppressions de 2023 !!!

